

Enquête auprès d'enseignant.e.x.s du secondaire I et II (DIP- Genève) sur la rétribution des projets et formations liés au climat et à la biodiversité

Alors que le DIP reconnaît que l'éducation au développement durable (EDD) est une mission de l'école, trop peu de moyens (*temps*, rémunération, formation continue) sont mis à disposition des enseignant.e.x.s pour accomplir cette tâche qui devrait être prioritaire.

Origine de l'enquête

Le DIP, en s'appuyant notamment sur les plans biodiversité et climat de l'Etat de Genève et son service du développement durable (DIP 21), entend « renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école »¹. De plus, le département a régulièrement rappelé² qu'un programme conséquent d'actions et de réflexions est proposé aux élèves dans le cadre des cours et au sein des établissements du canton ».

Dès lors, on pourrait attendre que soient favorisés l'élaboration de projets d'établissement en lien avec le climat et la biodiversité et le fait de suivre, pour les enseignant.e.x.s, des formations en lien avec ces thématiques. En effet, ce sont deux leviers essentiels³ pour permettre aux élèves de comprendre les enjeux planétaires complexes auxquels l'humanité est confrontée.

Différents freins d'ordre administratif, organisationnel ou autre peuvent être pointés, mais l'enquête se concentre sur les questions liées à la rémunération. Nous avons observé que les enseignant.e.x.s (et les directions) sont encouragé.x.s, au moins de manière déclarative, à agir dans le sens du renforcement de l'EDD (éducation au développement durable), mais que la rémunération n'est pas à la hauteur de cette ambition. Considérant que ce manque de rémunération (totale ou partielle) nuit à l'organisation de tels projets, et suite à divers échanges avec des personnes actives dans des syndicats ou associations professionnelles, nous avons décidé d'élaborer ce questionnaire.

Durant l'automne 2022, le collectif des enseignant.e.x.s pour le climat et la biodiversité a donc proposé aux enseignant.e.x.s du secondaire I et II engagé.e.x.s par le DIP à Genève, par le biais d'une newsletter, de répondre à un questionnaire (voir annexe) portant sur l'état des rémunérations des projets et formations liés au climat et à la biodiversité.

Synthèse des résultats

Répondant.e.x.s

32 enseignant.e.x.s de multiples disciplines, dont deux exerçant des fonctions décanales, ont répondu. Deux-tiers des sujets enseignent au secondaire I, le dernier tiers au secondaire II. Un peu moins de la moitié des répondante.x.s sont des référent.e.x EDD. A relever que l'échantillon correspond à un groupe d'enseignant.e.x.s particulièrement concerné.e.x.s par ces questions et suffisamment engagé.e.x.s et motivé.e.x.s par des convictions personnelles importantes.

Projets EDD

1 <https://edu.ge.ch/site/edd/>

2 p.ex dans son courrier du 15 octobre 2021 en lien avec la Grève du climat

3 Gibert, A.F. (2022), Eduquer à l'urgence climatique, *Dossier de veille de l'IFE*, <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/133-mars-2020.pdf>

Les projets EDD sont décrits comme pouvant toucher plusieurs classes et/ou disciplines sans forcément concerner tout l'établissement. Sont mentionnés des potagers, des zones de biodiversité, des journées ou semaines décloisonnées EDD, des cours facultatifs, des ateliers zéro déchets, etc. Quasiment la moitié des sujets (11 sur 25) qui ont répondu à la question concernant leur rémunération durant l'année 2021-2022 liée à l'élaboration de tels projets n'ont pas été du tout rémunérés, 9 répondant.e.x.s ont été partiellement rémunéré.e.x.s (dégrèvement ou cachet) tandis que 5 répondant.e.x.s l'ont été totalement (question 4).

16 personnes ont donné une estimation du nombre d'heures investies sur l'année dans les projets EDD et la part rémunérée de celles-ci (question 5). Une variation dans les réponses a été observée et deux catégories de répondants apparaissent: les enseignant.e.x.s qui accordent moins de 20 heures par année à de tels projets (9) et les enseignant.e.x.s qui déclarent faire plus (7), dont deux à plus de 100 heures et un à plusieurs centaines d'heures. Une majorité des répondants (12/16) ont effectué des heures pour des projets liés au climat et à la biodiversité en dehors de leur cahier des charges (soit liés à des projets qui excèdent la préparation de leurs cours) et non rémunérées.

« La mise en place d'un projet est souvent bénévole
puis, si la direction réalise la plus-value,
alors il y a un financement soit par cachet soit par dégrèvement. »

« La direction paie après coup,
en fonction du budget et non du travail qui est fait. »

Réponse d'un.e enseignant.e

Concernant les enseignant.e.x.s exerçant une fonction décanale et impliqué.e.x.s dans des projets EDD, iels sont particulièrement susceptibles d'être surchargé.e.x.s en raison des multiples rôles endossés et du cumul des responsabilités.

«Le dégrèvement est désormais noyé dans mes tâches décanales...

Le projet est énorme ainsi que sa mise en place.»

Réponse d'un.e enseignant.e

Nous avons voulu savoir ce qu'il en était de la rémunération des heures EDD pour la décennie 2010-2020, pour en mesurer l'évolution. Il en ressort une légère amélioration globale de la situation, même si les conditions de rémunération des référent.e.x.s EDD se sont péjorées au secondaire II.

« Le rôle de réf EDD faisait l'objet d'un dégrèvement. Ce n'est plus le cas depuis 2 ans.

Nous sommes payés au cachet selon les projets.

Explication : pas une priorité du département. »

Réponse d'un.e enseignant.e

Nous avons ensuite posé une question relative à la rétribution concernant l'année scolaire en cours (2022-2023). La quasi totalité des répondant.e.x.s (16 /17) estime qu'iels ne seront pas entièrement rétribué.e.x.s.

«Non, car pour faire évoluer les projets et les faire vivre,
il faut motiver les autres personnes de l'établissement ce qui
demande de l'énergie et du temps».

Réponse d'un.e enseignant.e

Formations continues

Par formations continues étaient entendues celles ne faisant pas partie du catalogue du DIP et étant en lien avec le climat et/ou la biodiversité. 10 personnes parmi les répondant.e.x.s ont suivi une formation hors catalogue du DIP, dont deux qui l'ont prise financièrement en charge, ce qui montre un investissement important. On ignore le contenu précis, la durée de la formation et si elle s'est

déroulée sur les heures de cours. Cependant, vu la politique du canton, il est plus que probable que la formation ait eu lieu hors temps d'enseignement.

Freins à l'intégration de l'EDD dans les savoirs dispensés en classe

Pour terminer, nous avons voulu identifier les freins à l'intégration de l'EDD spécifiquement au sein de la classe selon les sujets interrogés. Les raisons essentielles invoquées sont le manque de temps et de formation. La question de la rémunération est mentionnée par moins d'un cinquième des sujets, tandis que le soutien de la hiérarchie apparaît comme un problème marginal. Cela est peu étonnant, considérant que la rémunération et le soutien de la direction se posent de manière moins vive dans le contexte de la classe. A noter que le poids et l'augmentation du travail administratif sont également évoqués.

« Dans mon établissement, le nombre d'heures hors enseignement, réunions, formations, gestion d'élèves en maîtrise de classe etc. est devenu tellement important que je n'arrive plus à suivre des formations hors temps d'enseignement sans risquer l'épuisement ! »

Réponse d'un.e enseignant.e

Conclusion

Les enseignant.e.x.s ont besoin de formations continues pour répondre aux objectifs de l'EDD dans leur enseignement. Ces formations ne pourront être suivies que si les enseignant.e.x.s disposent de temps pour les suivre.

En élaborant ou menant des projets d'établissement, les enseignant.e.x.s. exécutent une mission de l'école, essentielle aujourd'hui, pour laquelle iels doivent être rétribué.e.x.s, ce qui n'est de loin pas la règle. Si les pratiques diffèrent selon les établissements, une large majorité des enseignant.e.x.s impliqué.e.x.s estiment qu'iels ne sont pas complètement ou pas du tout rétribué.e.x.s, ce qui peut être de nature à freiner le déploiement des EDD dans les écoles.

Nouvelles questions

Si cette enquête a permis de répondre à certaines questions, elle en a fait naître de nouvelles. Comment généraliser ces projets EDD afin de sensibiliser massivement l'ensemble des élèves des écoles genevoises ? Comment augmenter l'implication des enseignant.e.x.s dans les projets EDD, pour toucher toutes les élèves ?

A combien s'élève le montant des heures EDD non payées ? Les enseignant.e.x.s négocient-iels en amont la rémunération liées aux projets EDD ? Existe-t-il des traces des heures non rémunérées (p. ex. des relevés d'heures EDD non acceptés par les directions) ? Comment revaloriser ou valoriser davantage le rôle de la personne référente EDD ? Devrait-il y avoir une équipe de référent.e.x.s EDD par école, chaque personne étant au bénéfice d'un dégrèvement plus ou moins important ?

Comment agir sur les autres freins, administratif, organisationnel, ou autres, qui font que les enseignant.e.x.s n'ont pas le temps de changer leurs pratiques et de s'impliquer dans des projets d'établissement ?

collprofscimat@gmail.com

<https://enseignantspourleclimat.ch/>



Avril 2023